



GRILLE DE SALAIRES

Avant la hausse de juillet 2012, le 1^{er} coefficient se situait au-dessus du SMIC. Force Ouvrière entend tirer les salaires vers le haut pour rémunérer à leur juste valeur les nombreuses personnes diplômées qui travaillent dans la profession.

La grille révisée en janvier et signée par FO est consultable dans son intégralité sur www.fgtafo.fr.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans cette profession, il n'existe pas de diplôme d'Etat décerné par l'Education nationale. Pour y remédier, Force Ouvrière a fait des certificats de qualification professionnelle (CQP) sa priorité.

De nombreux salariés diplômés dans d'autres domaines ont fait le choix de se réorienter au sein de cette profession. Afin de continuer à attirer de tels profils, FO joue un rôle moteur dans la politique de formation de la branche, notamment en signant l'accord relatif au CQP de vendeur-conseil qui constitue une base solide pour valoriser les salariés du secteur et reconnaître leurs compétences. Mis en place en partenariat avec des organismes de formation, il ouvre de vraies perspectives de carrière pour tous.

FRAIS DE SANTÉ

Face au désengagement progressif de la Sécurité sociale, FO milite pour que le régime frais de santé prenne le relai. Chaque année, FO est demandeur de nouvelles améliorations et, à chaque évolution favorable de la couverture santé, FO signe les accords.

Le coût de ce régime de remboursement des frais de santé est assumé à parts égales entre les salariés et les employeurs.

Ces points sont des acquis sociaux obtenus par Force Ouvrière dans la branche du commerce de détail de l'épicerie.

Qu'attendre de l'avenir ?

Force Ouvrière s'engage :

- A poursuivre la négociation pour que les salariés bénéficient d'un **13^{ème} mois**.
- A poursuivre son rôle moteur dans le développement de la formation professionnelle en négociant la mise en place de **nouveaux CQP**.
- A développer les garanties du régime frais de santé.
- A renégocier les salaires **pour que le premier niveau soit toujours au-dessus du SMIC**.

Pourquoi voter FO ?

Parce que vous êtes notre préoccupation.

Parce que Force Ouvrière, dans la **branche du commerce de détail de l'épicerie**, va de pair avec l'amélioration de votre pouvoir d'achat et de vos conditions de travail.

Pour en savoir plus sur les modalités et conditions de ces acquis, rendez-vous sur www.fgtafo.fr

FO
La force syndicale



» Du 28 novembre au 12 décembre **VOTEZ FO** »

Force Ouvrière représente vos intérêts



www.info-tpe.fr